

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

UNIVERSITÉ MONTPELLIER 3

MASTER

Vu le code de l'éducation ;
Vu le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur ;
Vu le décret n° 99-747 du 30 août 1999 modifié relatif à la création du grade de master ;
Vu le décret n°2002-481 relatif aux grades et aux titres universitaires et aux diplômes nationaux ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
Vu l'arrêté ministériel du 1 décembre 2009 relatif à l'habilitation de l'Université Montpellier 3 à délivrer des diplômes nationaux ;
Vu les pièces justificatives produites par M. BENOIT SOUBEYRAN, né le 7 octobre 1986 à NIMES (030), en vue de son inscription au master ;
Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires ;

Le diplôme de **MASTER SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**, à finalité RECHERCHE, mention HISTOIRE, spécialité SOCIÉTÉS, ART, RELIGIONS DES MONDES ANTIQUES ET MÉDIÉVAUX

mention bien

est délivré à **M. BENOIT SOUBEYRAN**

au titre de l'année universitaire 2009-2010

et confère le **grade de master**,

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait à Montpellier, le 12 janvier 2011

Le titulaire

La Présidente

N° MONTIII 8358116

Anne FRAÏSSE

Le Recteur d'Académie,
Chancelier des universités



Christian PHILIP